



# GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **AIDE SOCIALE A L'ENFANCE : LE GOVERNEMENT SE MOBILISE POUR ORGANISER DES DONS D'ORDINATEURS**

Paris, le 27 mars 2020  
N°129

*Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance et Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du Numérique appellent à la solidarité du plus grand nombre pour garantir le maintien de la scolarisation et les activités proposées aux enfants qui relèvent de l'Aide sociale à l'enfance.*

Notre pays traverse une crise sanitaire inédite et de grande ampleur. Alors que des solidarités nouvelles et innovantes s'expriment à travers tout le pays, Adrien Taquet et Cédric O lancent un appel au plus grand nombre sur un sujet de première importance : la continuité de l'enseignement pour les enfants protégés par la République, aux parcours de vie souvent difficiles.

En effet, de nombreux enfants protégés par l'Aide sociale à l'enfance sont aujourd'hui confinés dans des structures d'accueil et des foyers qui ne disposent pas de l'équipement informatique nécessaire. Ainsi, dans les conditions actuelles, l'enseignement à distance ne peut être assuré pour des milliers d'enfants. Il nous faut, au plus vite, pallier ce manque.

Les entreprises de toutes tailles et les particuliers qui le peuvent sont invités à mettre un ou plusieurs ordinateurs fixes, portables ou tablettes à disposition des structures de l'Aide sociale à l'enfance qui en expriment le besoin. Il suffira pour cela de choisir l'une d'entre elles en fonction de sa situation géographique, parmi toutes celles répertoriées sur la carte accessible à l'adresse suivante :

<https://www.desordispournosenfants.fr/>

Les ordinateurs seront ensuite récupérés et acheminés vers les foyers et établissements collectifs pour permettre aux enfants de suivre leurs enseignements en ligne et de participer à des activités nécessitant du matériel informatique.

Parmi les premiers donateurs figurent d'ores et déjà les entreprises Microsoft et son partenaire Emmaüs Connect ainsi que ACER France.

Cabinet d'Adrien TAQUET  
01 40 56 86 06  
sec.presse.enfance@sante.gouv.fr

14 avenue Duquesne  
75007 PARIS

Cabinet de Cédric O  
01 53 18 43 10  
presse@numerique.gouv.fr

139 rue de Bercy  
75012 PARIS